

Budget 2017 : Un programme de pavage d'envergure

Dolbeau-Mistassini, 19 décembre 2016 – Malgré une hausse budgétaire limitée à 2,7 % et une augmentation raisonnable du compte de taxes moyen, la ville de Dolbeau-Mistassini dégagera en 2017 un budget d'investissement majeur pour le pavage des artères principales.

Programme de pavage

En 2017, le principal paramètre ayant guidé l'élaboration du budget pour les élus aura été la volonté d'investir massivement dans le pavage afin d'effectuer un certain rattrapage. C'est donc 875 000 \$ qui seront investis en pavage de nos rues, principalement sur nos artères principales, comparativement à environ 250 000 \$ par année en 2015 et 2016. La majeure partie de cette enveloppe, 675 000 \$, sera financé par les fonds du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et se fera donc à coût nul pour les contribuables. Les 200 000 \$ supplémentaires proviendront pour leur part d'une contribution de 0,02 \$/100 \$ d'évaluation qui figurera séparément sur le compte de taxes pour toutes les catégories de contribuables. « *Il est parfois difficile pour les gens de comprendre où va l'argent de leurs taxes. Cette année, il y aura une portion bien identifiée de leur compte qui sera attribué au pavage et à rien d'autre* » explique le maire Richard Hébert. « *Bon an, mal an, avec le budget de base, nous peinons à entretenir convenablement le réseau routier. Nous sommes tous des citoyens de la Ville et nous constatons l'état de certains secteurs. Il nous fallait donner un coup de barre et investir concrètement dans le pavage* ». Six projets prioritaires identifiés au plan de caractérisation du réseau routier municipal devraient ainsi être financés sans engendrer de dépense dans les enveloppes de fonctionnement régulier de la ville. La liste des travaux prévus est disponible en annexe.

Impact raisonnable pour les contribuables

Concrètement, en plus du programme de pavage, la taxe foncière générale résidentielle passe de 1,08 \$/100 \$ à 1,1015 \$/100 \$ d'évaluation, une augmentation de 0,0215 \$/100 \$ d'évaluation. Pour sa part, le taux commercial s'établira à 2,1485 \$/100 \$ d'évaluation et le taux industriel à 2,4665 \$/100 \$ d'évaluation.

Tout compte fait, l'impact du budget 2017 sera limité pour la majorité des contribuables. En effet, pour une résidence du secteur urbain dont l'évaluation moyenne se situe à 148 695 \$, l'augmentation totale de la facture, incluant les taxes de services, sera de 56,64 \$. Pour une résidence du secteur rural, dont l'évaluation moyenne se situe à 124 414 \$, l'augmentation sera de 41,13 \$. Pour Richard Hébert, le jeu en vaut la chandelle : « *On parle d'environ 1 \$ par semaine, dont près de la moitié va concrètement au pavage des artères les plus empruntés de la Ville. Tout le monde en sort gagnant.* »

Revenus et dépenses municipales

Le maire Hébert précise que si l'augmentation du budget est plus importante que l'augmentation des taxes, c'est parce que le conseil municipal a travaillé fort pour limiter les dépenses. D'ailleurs, des 2,7 % d'augmentation budgétaire, 1,8 % est attribuable à une indexation normale et 0,9 % au programme de pavage.

Ainsi, on observe peu de variations budgétaires en 2017 en dehors des indexations. En matière d'administration générale, des sommes supplémentaires sont prévues pour la réalisation des élections municipales (124 000 \$). Des montants sont aussi prévus dans la catégorie Transport routier pour l'embauche temporaire de techniciens en génie civil afin de soutenir la réalisation de nombreux projets et études (106 000 \$). Enfin, en Loisirs et culture, les fêtes du 125^e anniversaire auront accès à un budget d'animation de 100 000 \$ dont la programmation devrait être dévoilée en janvier prochain. Le conseil poursuit par ailleurs la mise de côtés de sommes dans des réserves financières, une saine pratique de gestion selon le maire Hébert : « *On essaie d'être prévoyant. Les réserves financières nous permettent d'éviter les surprises dans certains cas tout en étant en mesure de payer comptant une partie des sommes nécessaires à certains projets. Ça limite la pression sur notre service de la dette* ».

Projets et immobilisation

Compte tenu des efforts mis sur le programme de pavage, le budget contient peu de projets spéciaux en dehors des différentes obligations ou d'engagements déjà convenus.

Des honoraires professionnels sont prévus pour se conformer à l'obligation de réaliser un plan de gestion de débordement des eaux usées (50 000 \$) ainsi que pour réaliser un audit dans nos usines de traitement de l'eau potable (31 000 \$).

Parmi les dépenses majeures d'immobilisation en 2017, notons la réfection d'un émissaire pluvial sur la rue Coulombe conditionnelle à une subvention du PIQM (390 805 \$); la finition des rues des Cerisiers, des Étangs, du Boisé et Belle-Rive (512 239 \$); la réalisation de plans et devis pour le réaménagement du centre-ville (262 469 \$ financé entièrement par le TECQ et le FDTR¹); la phase 1 du renouvellement de l'affichage municipal des suites de l'adoption de la nouvelle image de marque (150 000 \$); ainsi que la réfection de la route de Vauvert, qui demeure conditionnelle à une subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local (11759 904 \$). C'est en 2018 qu'on voit apparaître les dépenses pour la réfection de l'hôtel de ville et en 2019 que figurent les données de la construction d'une nouvelle piscine. Ces sommes demeurent toutefois conditionnelles aux décisions du conseil ou aux possibilités de financement gouvernemental dans le futur.

« *C'est un budget simple qui devrait avoir des résultats concrets pour les citoyens. Ça va demander des efforts importants de tous les services pour limiter les autres types de dépenses, mais nous avons une bonne conjoncture cette année pour réaliser un investissement massif sur le réseau routier et on a saisi l'occasion. Il serait difficile d'investir autant chaque année, mais en agissant sur les principales artères et sur les priorités identifiées, tout le monde va en profiter* », conclut le maire avec satisfaction.

– 30 –

Source : Christine Sauvageau
Conseillère en communication et relations avec le milieu
Ville de Dolbeau-Mistassini
418-276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

¹ Fonds de développement territorial ressources - volet 1

Annexe

Liste des projets identifiés prioritaires par le Plan de caractérisation du réseau routier municipal.

Réalisé en 2015, le plan de caractérisation du réseau routier municipal est une étude sur l'état de la chaussée dans l'ensemble des rues de la Ville permettant d'établir objectivement, avec des critères précis, les priorités d'intervention sur le territoire en matière de pavage.

Un maximum de travaux de cette liste sera réalisé en fonction des sommes disponibles et des coûts réels de ceux-ci :

1. Boulevard Saint-Michel, entre le boulevard Panoramique et l'avenue de l'Église (7400 m²)
2. Boulevard Saint-Michel, entre l'avenue de l'Église et la rue Chiquette (2300 m²)
3. Boulevard Wallberg, entre le boulevard Vézina et la rue de la Fabrique (2320 m²)
4. Rue Provencher, entre la 11^e et la 12^e avenue, ainsi que la 11^e avenue, entre la rue Provencher et le boulevard Sacré-Cœur (3860 m²)
5. Intersection de l'avenue de la Friche et du boulevard Wallberg (930 m²)
6. 2^e Avenue, entre la rue Leclerc et l'avenue Jean-Dolbeau (4500 m²)

Le plan de caractérisation est toujours utilisé en parallèle avec le plan d'intervention des infrastructures qui lui se consacre à l'état du réseau d'aqueduc et d'égout. Ainsi, on n'intervient jamais seulement en pavage sur des rues ou des travaux souterrains sont requis.